

**Réservez la date de l'AG d'Uniterre
23 mai 2014, 11h-15h à
Yverdon-les-Bains
Détails en page 3.**

uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Droits de douane: le Conseil fédéral torpille les paysans

Récemment, le Conseil fédéral décidait de doubler les importations domestiques journalières de viande fraîche et de vin. Un coup de poignard contre les paysans et la souveraineté alimentaire!

Derrière l'argument de simplification des contrôles, se cache la volonté de mettre encore plus sous pression les paysans, producteurs de ces denrées indigènes. Si la volonté du Conseil fédéral est de faire baisser le prix à l'achat de ces produits chez les grands distributeurs, il se trompe lourdement. Jamais aucune mesure, pas même le Cassis de Dijon, n'a fait baisser dans de fortes proportions le prix de ces produits stratégiques. Seuls les producteurs en font les frais. Les grands distributeurs gardent leur marge.

Sans outils de régulation les prix aux paysans baisseront

Tant dans le secteur laitier, viticole que carné, les producteurs n'ont toujours aucun moyen de gérer en temps réel la production au niveau national. Ils ne peuvent donc adapter la production à la demande. Les importations toujours plus importantes favorisent donc la constitution de stocks et les pressions sur les prix qui vont avec. Pour libérer ces stocks, il n'y a d'autres moyens que de recourir à des subventions à l'exportation, financées à nouveau par les producteurs.

Contre la souveraineté alimentaire

Favoriser les importations et les subventions à l'exportation est en contradiction complète avec la souveraineté alimentaire. En effet, cette dernière condamne les

subventions à l'exportation, mais permet aussi aux Etats de se protéger contre les importations à trop bas prix. Elle implique aussi des mesures pour que les paysans puissent obtenir des prix équitables pour leurs produits.

Non-sens écologique

Ouvrir la porte au tourisme d'achat, c'est également plus de monde sur les routes, plus de kilomètres parcourus et finalement des besoins en infrastructures de transports publics et surtout privés toujours plus importants et coûteux pour le contribuable et pour l'environnement. C'est un non-sens pour ce pays qui mise, selon la nouvelle politique agricole 14-17,

sur une production alimentaire plus écologique, soucieuse du bien-être animal, qui réduit sa pression sur l'environnement.

Moins d'emplois

Favoriser le tourisme d'achat, c'est aussi faire pression sur les artisans et les petits commerces de proximité. Un artisan qui ferme son échoppe, c'est à chaque fois une perte de savoir-faire et de liens sociaux.

La course aux prix les plus bas détruit l'économie et le développement durable d'un pays. Ce n'est donc pas au Conseil fédéral de la promouvoir, l'économie de marché le fait déjà très bien.

INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

Vendredi 23 mai de 11h à 15h à Yverdon-les-Bains
au Café Le Tempo, à 5 minutes du P+R de la gare

11h-12h Ordre du jour de la partie statutaire

1. PV de l'AG ordinaire du 28 juin 2013
2. Rapport de la Présidence
3. Election de la Présidence
4. Rapport du Secrétariat
5. Rapport de la Commission de gestion, comptes 2013 (voir en page 3)
6. Budget 2015
7. Adoption des rapports, des comptes et du budget

12h-13h Repas commun avec les produits des membres

13h-14h Perspectives du syndicat 2014-2015

14h-15h Projet d'initiative populaire sur la souveraineté alimentaire
(consultez le texte du projet d'initiative sur www.uniterre.ch sous la rubrique Campagne)



AG Section Fribourg

Restauration collective

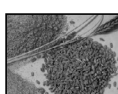
Page 2



AG Uniterre

Comptes 2013

Page 3



Interview

Collaboration paysanne

Page 4



AG FRACP

Bilan

Page 8

MARCHÉS DE PROXIMITÉ

Restauration collective de proximité à Fribourg

La section Fribourg a tenu son assemblée le 26 mars dernier. Pour la partie ouverte au public, la section a profité des récentes interventions politiques de deux députés cantonaux en faveur d'un approvisionnement en produits de proximité pour la restauration collective du canton. Ainsi, elle a invité pour une table ronde la Conseillère d'Etat Marie Garnier, les députés Laurent Thévoz et Romain Castella auteurs des motions sur le sujet et Nicole Bardet de la FRC Fribourg.

Selon Max Fragnière, Président de section, cette assemblée bien que peu visitée a suscité un très vif intérêt. Certaines personnes qui n'étaient encore jamais venues à une assemblée de section l'ont trouvée particulièrement intéressante, ont apprécié cette nouvelle information et n'ont pas regretté de s'être déplacées.

Stéphane Mauron, secrétaire de la section estime qu'il y a une véritable opportunité à saisir dans ce secteur de l'approvisionnement de proximité. Selon lui, de très nombreux producteurs fribourgeois sont touchés de plein fouet par la Politique agricole 2014-17 et subissent des pertes économiques conséquentes notamment en raison de l'abandon de la prime à la vache. Or ces pertes ne pourront être entièrement compensées par la participation à de nouveaux programmes de paiements directs. Ce qui provoque un gros découragement dans le monde paysan fribourgeois.

Une des options pour s'en sortir serait d'obtenir un meilleur prix pour les produits en profitant des marchés de proximité. Le revenu est formé par les prix des produits et les paiements directs; si ces derniers ne suffisent pas,

c'est l'occasion de relancer le débat pour une meilleure valorisation.

Lors de cette assemblée, deux représentants de la section genevoise d'Uniterre étaient également présents pour relater l'expérience de ce canton démarrée en 2001. La nouvelle loi sur l'agriculture et le label Genève Région Terre Avenir ont ouvert des voies à l'approvisionnement de proximité.

Rudi Berli, dans son intervention, a rappelé l'intérêt d'un label de proximité comme celui de Genève qui intègre la question de l'équité dans son cahier des charges; il permet ainsi d'équilibrer un tant soit peu les rapports de force au sein des filières.

Malheureusement, cet aspect a été peu approfondi dans la discussion. De nouveaux marchés sont apparus à Genève, notamment parce que des structures de transformation locales ont été remises aux normes (abattoirs, huileries, cidrerie, moulins, laiterie,...). Certains de ces marchés ne sont pas encore rémunérateurs et la section n'abandonne pas cet objectif de base; bien au contraire. Elle relève néanmoins la réussite du lait genevois à 1 franc et des céréales bio à plus de 1.20 le kilo. Il est essentiel

qu'au côté de grandes structures telles que les Laiteries réunies à Genève, les grands maraîchers ou le Moulin de la Pallanterie, de petits producteurs ou de petites unités de transformations artisanales puissent également tirer leur épingle du jeu et bénéficier de cette dynamique dont ils ont d'ailleurs été les initiateurs. Rudi Berli de Genève a trouvé remarquable la présence de tous ces acteurs fribourgeois autour d'une table. Il relève l'intérêt du canton pour que des efforts soient accomplis dans l'éducation et la sensibilisation de la population aux réalités et contraintes de l'agriculture de proximité.

Mme Garnier suggère à ce propos que le dossier ne soit pas uniquement porté par le Département de l'agriculture, mais aussi par ceux de la santé et de l'instruction. Cela doit devenir un sujet transversal car l'alimentation concerne l'ensemble de la société et c'est une condition à un engagement plus fort de la société. Mme Garnier a aussi précisé que si Fribourg ne

contribue qu'à 10% de la production nationale, elle en transforme 20%; ce qui explique le poids économique de l'industrie alimentaire de ce canton.

La section fribourgeoise s'apprête, suite à cette assemblée constructive, à reprendre contact avec la Conseillère d'Etat qui a mandaté pour ce dossier l'ancien directeur suppléant de l'OFAG M. Jacques Chavaz, afin de lui soumettre un certain nombre de conditions qui devraient être remplies. Parmi ces points figurera sûrement la nécessité de maintenir aux côtés de la production industrielle une part de marché conséquente pour une production, une transformation et une commercialisation artisanales normalement garantes que la plus value soit autant que faire se peut positionnée au début de la chaîne, auprès des producteurs.

Section Fribourg

PARRAINEZ UN NOUVEAU MEMBRE

Participez au renforcement de la représentativité de votre syndicat - pour mieux vous défendre!

JE SOUHAITE PARRAINER CE NOUVEAU MEMBRE :

- membre de soutien 400.-
- membre paysan 200.-
- membre sympathisant-non paysan 150.-

Nom, prénom:

Adresse:

Mail: Natel:

JE SUIS SON PARRAIN /SA MARRAINE. JE REÇOIS :

- 1 publicité gratuite dans le journal Uniterre (110x54 mm)
- 1 brochure publiée par Uniterre.

Nom, prénom:

Adresse:

Mail: Natel:

Plus d'info: info@uniterre.ch ou 021 601 74 67

LES SECTIONS D'UNITERRE

FRIBOURG: Stéphane Mauron, 026 655 16 27

GENÈVE: Rudi Berli, 078 707 78 83

JURA-JURA BERNOIS: Cédic Gigon, 079 273 42 19

NEUCHÂTEL: Philippe Reichenbach, 079 640 89 63

NORD-WEST SCHWEIZ: Florian Buchwalder, 079 470 70 48

VALAIS-CHABLAIS: Patrice Dubosson, 079 418 77 85

VAUD: Christophe Michon, 079 282 05 47

ZÜRICH-WINTERTHUR: Samuel Spahn, 076 512 75 55

NOS COMMISSIONS

Commission Lait; Commission Grandes cultures et viande; Commission Internationale; Commission Vente directe; Commission Jeunes-Accès à la terre; Commission Femmes

INSCRIPTIONS: INFO@UNITERRE.CH, 021 601 74 67

Soutien à Uniterre
À ceux et celles
qui ont déjà répondu à l'appel

Merci
pour votre don!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'UNITERRE
Comptabilité 2013

Retrouvez le texte de
notre projet d'initiative sur la souveraineté alimentaire
sur www.uniterre.ch (sous la rubrique Campagne)
Ce texte sera débattu à l'AG d'Uniterre le 23 mai.

Charges

Charges de personnel	353'627.18
Indemnité de défraiement pour la présidence	2'719.00
Salaires StopOGM	-52'314.00
Charges de personnel	350'908.18
Charges de personnel	284'081.08
Salaires de base	284'081.13
Divers non soumis	-0.05
Charges sociales	48'232.55
AVS, AI, APG, assurance-chômage	19'243.30
Caisse d'allocations familiales	6'741.80
Prévoyance professionnelle	13'913.10
Assurance-accidents prof et non prof Zürich	3'754.65
Assurance Maladie (IJM)	4'579.70
Autres charges de personnel	18'594.55
Frais de voyage/transport	8'859.05
Frais de repas/hébergement	828.30
Frais forfaitaires/participation loyer	2'860.60
Frais de représentation, téléphones, divers	5'672.20
Autres frais de personnel	374.40
Autres charges d'exploitation	56'737.45
Charges locaux	9'809.60
Locations	6'516.00
Loyer	6'516.00
Autres charges	3'293.60
Charges accessoires	3'293.60
Assurances-choses	3'618.42
Assurances-choses	3'618.42
Primes ass. Dommages, bris glaces, vols	417.30
Primes d'assurance responsabilité civile	
Cotisation ECVV (anc. CPE)	2'453.12
Droits et taxes	748.00
Charges administration et informatique	42'167.06
Charges administration	32'663.46
Matériel de bureau, photocopie	6'254.20
Frais de port	4'737.10
Abonnements et journaux	949.85
Soutien divers associations	380.00
Téléphones	1'795.10
Frais assemblées	862.00
Frais activité ponctuelle-conférence	116.16
Impression journal	12'755.55
Envoi journal	4'813.50
Informatique	9'503.60
Frais mat. pub. flyers divers	2'870.60
Frais de traductions	3'336.00
Matériel informatique, entretien	3'297.00
Résultat financier	1'142.37
Charges financières	1'142.37
Frais bancaires	1'141.20
Bénéfices/Perte sur charge	1.17
Résultats exceptionnels	-18'646.05
Résultats extraordinaires	-18'646.05
Produits extraordinaires	-23'093.85
Charges extraordinaires	4'447.80
	339'404.58

Produits

CA des ventes et prestations de services	335'579.83
Abonnements-cotisations	275'284.30
Cotisations EMB	9'316.36
Ventes	50'979.17
Ventes de marchandises	50'979.17
FDL - Participation des sections	2'500.00
FDL - Dons à bien plaisir	13'94
	8.00
Intérêts créanciers	117.30
Ventes diverses	4'000.88
Rentrées diverses	33'445.75
Fonds projets spécifiques	12'453.84
Plateforme souveraineté alimentaire	
Comm. Internationale - étude FGC	-6'526.70
Projet brochure souveraineté alimentaire	-8'959.90
Différence (perte)	3'824.75
	339'404.58

Bilan final

Actifs	242'712.81
Actifs	242'711.81
Liquidités et titres	234'722.31
BCVs S 0180.32.92 - Cc DIVERS	37'001.80
RAIFFEISEN 28496.55	193'597.61
Raiffeisen Don	4'122.90
Créances	448.00
Impôts anticipés	448.00
Actifs transitoires	7'541.50
Actifs transitoires	7'541.50
Actifs immobilisés	1.00
Immobilisations corporelles meubles	1.00
Informatique	1.00
Passifs	242'712.81
Dettes à court terme	168'922.86
Dettes à court terme résultant d'achats	27'326.31
Solde fonds ESB	24'502.85
C/c EMB	2'823.46
Dettes à court terme liées aux salaires	21'524.83
Charges sociales à payer (AVS/AC/ALFA)	-432.75
Créancier AVS/AI/APG/AC	-494.75
Créancier Allocations Familiales	62.00
Assurances soc. à payer (LAA, IJM, FT, LPP)	654.00
Créancier Assurance Accid. prof et non prof	619.45
Créancier Prévoyance Professionnelle	-34.65
Créancier Assurance Indemnités	69.20
Journalières Malad.	
Provisions 13ème et vacances à payer	-361.22
Fonds étrangers-dette à court terme	21'664.80
Prêts SCT VALAIS	4'505.00
Indemnités d'assurance maternité	17'159.80
Passifs transitoires	120'071.72
Charges à payer	4'270.90
Abonnements payés d'avance	115'800.82
Capitaux propres	73'789.95
Capital/Privé	73'547.91
Capital	3'547.91
Réserve développement futur	70'000.00
Bénéfice/perte résultant du bilan	242.04
Bénéfice reporté/Perte reportée	4'066.79
Bénéfice exercice/Perte exercice	-3'824.75
	242'712.81

PORTRAIT D'UNE FAMILLE PAYSANNE

Sur le chemin des collaborations

La ferme des Chezeaux cultive des variétés anciennes de céréales. Petit épeautre, amidonnier noir et blés y font aller leurs épis en fin de saison, aux côtés des sarrasins, mélilots, pommes de terre, millets, pois et camélines. Une nouvelle culture s'ajoute en 2014, des variétés d'amarante de Kokopelli, dont l'une est panifiable. Et justement, c'est la farine à pain le principal produit de la ferme. Les grains d'une multitude de céréales sont moulus sur un moulin Astrié. Le résultat est ensuite pétri sur les tables de boulangers à proximité ou chez les consommateurs, entre autres ceux du Panier Bio des 3 Vallons. A l'éventail des farines s'ajoutent miel, viandes de bœuf et de chèvre, fromages de chèvre. A la Ferme Arc-en-ciel de Juriens, au pied du Jura, on cultive donc la diversité. C'est la philosophie de l'entreprise, possible seulement en cultivant également une variété de collaborations à dimension humaine. Rencontre.

L'histoire de tout ça

En 2005, Cédric Chezeaux reprend la ferme de Juriens et en profite pour rénover son logement. Avec sa femme Christine, une réflexion s'engage. Quels matériaux utiliser pour la maison? Des produits non-synthétiques et de qualité, entre autres un crépit isolant à base de chanvre, c'était l'unique réponse à leurs yeux. La rénovation s'est terminée dans un plus long laps de temps, mais ces matériaux nous plaisaient et correspondaient à nos valeurs. Cette décision coïncide avec l'arrivée de leurs enfants. Ils en ont 6 maintenant. Et bien que ce n'était pas l'idée au départ, le couple se lance vers la conversion en biologique.

Une rencontre avec Pierre Rabhi, venu à Lausanne en 2005, est un élément-clé dans leurs réflexions. Les pistes d'actions proposées par cet agriculteur promoteur d'agroécologie - une agriculture sans produits chimiques et contractuelle - concordaient avec leur projet. La cohérence devenait ainsi plus complète. 2007 marque donc leur départ en agriculture biologique.

Puis, ce fut le retrait de la production laitière. Malgré la valorisation de notre lait labellisé «Gruyère AOP bio», nous avons délaissé ce secteur. Dans un moment où le secteur n'allait pas bien, nous avons pris cette décision. Mais je l'aurais fait de toute manière. Ça faisait des années qu'on en parlait. Je vivais de la vente du lait, se rappelle Cédric.

Et doucement, la production laitière passe de bovine à caprine. Puis l'élevage animal devient plus marginal, la

ferme se concentrant sur la culture des céréales. L'élevage avait pris le pas sur tout le reste, la ferme dépendait de l'élevage laitier, explique Cédric. On connaît la conversion énergétique de la production animale. On a donc choisi de quitter cette logique pour nous concentrer sur le végétal.

Pétrir des pains de céréales anciennes

Il y a quelques années, j'ai croisé un boulanger qui faisait les mêmes réflexions que moi, raconte Cédric. Las d'un boulot 7 jours sur 7, où on ne fait qu'appliquer des recettes de manière routinière, Marc Haller, boulanger d'un four banal à L'Abergement, souhaitait changer de rythme. Il avait déjà semé des variétés anciennes. Cette rencontre est le point de départ d'une collaboration. Nous avons visité une ferme en Côte-d'Or. Nous avons découvert ensemble ces parfums si variés des variétés anciennes. En 2008, nous faisons les premiers essais de variétés anciennes de blés, de petit épeautre et d'amidonnier noir; explique Cédric. Un peu plus tard, Didier Nicolet, paysan de formation, travaillant aussi dans un four banal, sème avec eux des variétés qu'il ne retrouvait pas sur le marché. La gamme de variétés cultivées par les Chezeaux est maintenant une décision inspirée des boulangers. Le travail se planifie et s'effectue de pair.

En 2012, cette collection de 16 variétés couvrait 50 m². Maintenant, on en compte 30 sur 3000 à 4000 m². La récolte 2014 de cette collection devrait



A vol d'oiseau, la Ferme des Chezeaux à Juriens.

leur offrir des volumes conséquents de farines pour en tester la qualité, puis amélioreront avec le temps la diversité des 20 ha actuellement cultivés.

D'autres collaborations: transformer le lait de chèvre

Ayant réduit le cheptel à quelques vaches et une cinquantaine de chèvres, les Chezeaux ne font plus la transformation du lait. On ne voulait pas porter toutes les casquettes, mentionne Cédric. Le lait est revendu aux fromagères Cora Jaquet et Madlen Weyermann, qui le transforment dans l'ancienne laiterie du village de Juriens, louée à la Coopérative agricole de Juriens et réaménagée cet hiver aux normes officielles d'hygiène.

Madlen, qui avait réalisé son stage de formation de CFC d'agricultrice chez nous, et Cora, deux agricultrices sans terre, sont venues vers nous l'an passé, nous demandant si nous voyions une place pour elles dans notre ferme, se rappellent Cédric et Christine. Le couple ouvre ainsi les portes de l'entreprise et imagine une collaboration d'abord à travers la transformation du lait. Les deux jeunes femmes produisent 5 jours par semaine un fromage de chèvre mi-dur au lait cru affiné au moins 60 jours en cave ainsi qu'un fromage à griller style Halumi d'après une recette cypriste. Elles gèrent ensuite la vente. Rajouter des personnes extérieures à une ferme n'est pas tout simple, témoigne Madlen. Il faut trouver un fonctionnement qui parle à tout le monde, créer des espaces d'échange sur les divers travaux, définir la place que devraient avoir ces nouvelles personnes, préciser ce qui

est géré de façon commune.

Cette collaboration a évolué, continuera d'évoluer et s'ajoutera à la diversité qui entoure notre ferme. Nous apprenons à nous connaître, nous prenons nos repères, expliquent les Chezeaux. Cora et Madlen cultivent maintenant 1 lopin de terre en fraises, 1/2 ha de maïs à polenta et éventuellement, imaginent planter quelques variétés de petits fruits.

Et la collaboration se poursuit, le lait de chèvre est en demande. Un autre jour par semaine, il est transformé par une fromagère de la Vallée de Joux, une précieuse partenaire qui soutient Cédric et Christine depuis de nombreuses années dans cette aventure biologique. Finalement, le lait du dernier jour de la semaine est transformé en fromages frais par la mère de Cédric. C'est extrêmement gratifiant de voir notre travail ainsi reconnu et apprécié. Nous en ressentons une grande satisfaction, souligne Cédric.

Collaborer à travers la vente

Depuis 4 ans maintenant, aux côtés de 3 autres producteurs, la ferme est liée au Panier Bio des 3 Vallons, initiative d'agriculture contractuelle de proximité créée en 2011, dans le Jura vaudois, entre Cossonay et Orbe. Le couple accueille donc Christian Bovigny, paysan sans terre, qui gère 1 serre de 600 m² en maraîchage et depuis peu, un 2e tunnel. Christian cultive aussi à Moiry en pleine terre, chez un autre paysan collaborateur. Cette participation au Panier Bio des 3 Vallons permet en contrepartie la présentation des produits de la ferme des Chezeaux à d'autres clients.



Troupeau de chèvres de la ferme des Chezeaux.

De plus, quatre fois par an, la vente de produits transformés est élargie et des commandes complémentaires en ligne s'ajoutent. *Nous y vendons nos cabris*, précise Christine Chezeaux. *Nos clients sont contents de voir s'étendre l'offre, et heureusement, savent attendre quand nous n'arrivons pas à fournir la demande de viande séchée et de saucisses. Ils comprennent, restent intéressés, sensibles et motivés à acheter nos produits.*

D'autres exemples

Dans le cadre des rencontres Grundvig-Agroécologie à Gaillac (ndlr: projet européen pour lequel Uniterre reçoit un financement pour la participation de paysans), nous avons rencontré un producteur d'ovins ayant également ouvert les portes de leur ferme à des paysans sans terre. L'aventure est passionnante, de l'avis de Cédric, et doit être bénéfique pour les deux parties. La bonne entente dépend de la définition initiale des règles de collaboration. C'est sur cette base qu'on peut construire. Bien sûr, le cadre ne doit pas être strict au départ, conseille Cédric.

Partenariat familial

Infirmière spécialisée en médecines douces - entre autres l'aromathérapie, la fabrication de pommades, l'utilisation de fleurs de Bach et bientôt la réflexologie - Christine Chezeaux joue un rôle capital dans l'entreprise. Son travail de comptabilité et de lien avec la clientèle, mais surtout celui lié à chaque volet de la vie familiale, en fait une partenaire essentielle, base des activités de la ferme. Le père de Cédric apporte également sa touche. Les mélilots et sarrasins semés sont pour ses abeilles. *Notre rythme de vie a bien chargé, nous avons une grande famille et devons prendre les bonnes décisions efficacement*, explique Cédric.

Penser autrement

En tant que paysan, on est persuadé que ce qu'on produit ne peut qu'être bon. Mais ce n'est peut-être pas le cas. La betterave à sucre sert à la production de boissons trop sucrées. Les blés des mueslis pourraient contenir des fongicides. L'agriculteur peut «empoisonner» finalement. Quel choix faut-il faire? On peut ne pas y croire, ou changer, suggère Cédric. Certains agriculteurs sont performants dans le système traditionnel, poursuit-il. Ils ont besoin des mécanismes commerciaux pour survivre et sont formés dans ce moule. Peut-être voudraient-ils autre chose? Mais le paysan n'a-t-il pas également un autre rôle, celui de cultiver des produits de grande qualité nutritive?

Marie-Eve Cardinal

JOURNÉE INTERNATIONALE DES LUTTES PAYSANNES

**L'agriculture c'est chez vous!
Cultivons des courges ensemble!**

À Genève, ce sont 200 personnes qui se rassemblaient pour cette Journée internationale des luttes paysannes, inspirée du Mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terre. Le 17 avril 1996 au Brésil, les forces de l'ordre ont brutalement réprimé une manifestation de paysannes et paysans, qui exigeaient la mise en œuvre d'une réforme agraire. Plus de vingt personnes furent tuées et des dizaines d'autres blessées, pourtant, aucun des responsables de ce bain de sang n'a été emprisonné, ni puni depuis. C'est en mémoire de ce jour que cette date fut choisie pour une journée d'action en faveur des luttes paysannes dans le monde.

Et ces luttes nous concernent *tous*, paysannes, paysans, consommatrices et consommateurs, parce qu'il s'agit de produire ce que nous mangeons en respectant la terre, et que se nourrir est un besoin vital, de même que nous habitons tous sur la même planète et désirons la préserver pour les générations futures.

Nous voulons défendre le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire. Comme le mentionnait le 10 mars dernier Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, la démocratie alimentaire doit être ascendante, c'est-à-dire partir des villages, des régions, des villes et des municipalités. La sécurité alimentaire doit se construire à l'échelle locale, autour du renforcement des capacités des petits agriculteurs et la priorité doit être de promouvoir les circuits courts. Il est essentiel qu'ensuite les villes identifient les difficultés logistiques et les points de tension de leurs chaînes d'approvisionnement alimentaire et qu'elles développent un ensemble de canaux d'approvisionnement en denrées alimentaires, conformes aux souhaits, aux besoins et aux idées de leurs habitants.

La souveraineté alimentaire n'est pas un label pour vendre des produits de niche, c'est un mouvement. Alors engagez-vous!



200 personnes se rassemblaient à Plainpalais.

Dans ce rapport, De Schutter dit aussi que le plus grand déficit dans l'économie alimentaire est d'ordre démocratique. Que si nous misions sur les connaissances des gens et si leurs besoins et préférences étaient mieux pris en compte dans l'élaboration de politiques alimentaires à tous niveaux, la transition vers des systèmes alimentaires durables s'en trouverait grandement facilitée. Il ajoute encore que de nouvelles innovations

sociales aux quatre coins du monde prouvent qu'il est possible de rétablir le lien entre les consommateurs urbains et les producteurs alimentaires locaux, tout en diminuant la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire.

La souveraineté alimentaire n'est pas un label pour vendre des produits de niche, c'est un mouvement. Alors engagez-vous!

L'agriculture contractuelle de proximité fait partie de ces innovations et cette année, pour célébrer cette journée internationale des luttes paysannes, nous vous proposons une action participative autour d'un légume connu de tous: la courge. Cette plante est mangée sur tous les continents, apprêtée de beaucoup de manières, elle est le reflet d'une diversité de formes et de couleurs, et sa multiplication est encore, en partie du moins, aux mains des producteurs.

Le semis, la plantation et la récolte collective de magnifiques courges a pour but de montrer l'engagement commun des citadins et des paysans et paysannes dans un esprit de prise en charge commun et de partage d'une culture nourricière, du plaisir et de l'abondance symbolisée par la courge.

Ne laissons pas l'agro-industrie et les supermarchés nous dicter nos choix alimentaires! Choisissons ensemble les légumes et les variétés que nous voulons voir dans nos champs et dans nos assiettes! *Section Genève*



Familles, parents, enfants et amis reçoivent leurs semences paysannes de courge.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE DE PROXIMITÉ

Une recherche agricole collaborative

Réunir au niveau européen des paysans, des chercheurs et des citoyens pour envisager de nouvelles formes de recherche agricole collaborative et de circulation des connaissances. C'est l'objectif ambitieux du projet auquel participe la Fédération romande d'agriculture contractuelle de proximité (FRACP). Une première rencontre s'est tenue à Rome au début février pour esquisser les contours d'une recherche qui soit véritablement au service des paysans et des citoyens.

Projet DARE

Ce projet, intitulé *Démocratisation de la recherche agricole*, a pour objectif d'instaurer un premier réseau d'échanges d'expériences sur l'innovation paysanne et la recherche collaborative en agriculture. Ce groupe va délibérer sur des sujets agro-environnementaux afin de promouvoir la circulation de bonnes pratiques et de propositions concrètes pour renforcer les cultures agricoles paysannes dans une perspective de souveraineté alimentaire et de développement économique durable.

Initié par la *Fondation italienne pour la recherche en agriculture biologique et biodynamique* (FIRAB), il fait suite aux rencontres internationales de Saint Ulrich en septembre 2013 et vise à favoriser des échanges à l'échelle européenne. Trois autres partenaires sont impliqués, le *Centre pour l'Agro-écologie et la sécurité alimentaire* de Coventry en Grande-Bretagne, *Biodiversité: Echanges et Diffusions d'Expériences* de Montpellier et la FRACP. Le financement de mobilités pour les représentants des différentes organisations lors des 4 réunions prévues est assuré par Grundtvig, un programme européen de formation des adultes.

Première étape: Rome

Organisée au *Centre de l'économie alternative* à Rome, la première rencontre a eu lieu du 1er au 3 février 2014 avec une quinzaine de participants dont

Nicolas Bezençon (Uniterre et FRACP) et Julien Vuilleumier (Université de Neuchâtel). Au départ, une mise en commun des expériences variées de recherche participative et des attentes des différentes organisations. La visite de deux fermes paysannes innovantes aux alentours de Rome.

Rencontré lors de la première visite, Antonio Onorati cogère une ferme familiale tout en étant activiste dans les domaines de la souveraineté alimentaire et de la défense des producteurs. Son exploitation montre l'adaptation continue et les collaborations nécessaires sur le plan des choix de production et des filières (vente directe). Basée sur la production laitière (brebis), l'exploitation intègre l'engraissement de porcs et l'élevage avicole. Le tout s'inscrit dans une dynamique de sélection de races anciennes.

La deuxième visite s'est tenue à la coopérative *Agricoltura Nuova* (www.agricolturanuova.it), issue d'occupations de terres dans les années 1970. Cette coopérative fondée sur une démarche politique intègre dans son parcours des changements importants: passage à l'agriculture biologique puis biodynamique, intégration d'un volet social (insertion de personnes en difficulté) et développement de produits ainsi que de filières (vente directe, ACP, agritourisme). Basée sur la diversification, la coopérative est aussi bien productrice de céréales, de lait, de viande et de légumes que transformatrice directe



Seance d'échange et de discussion entre la recherche agronomique et des paysans européens.

de ces produits pour proposer pâtes et fromages (pecorino) et autres en vente directe.

Finalement, la rencontre s'est terminée sur une discussion générale pour définir les orientations communes et le programme à venir.

Au fil des travaux, il est apparu que la démocratisation de la recherche pour soutenir les agricultures paysannes se décline selon trois orientations principales. Premièrement, la priorité doit être donnée aux connaissances locales et pratiques à travers les échanges de pair à pair ainsi qu'à la constitution de réseaux horizontaux entre paysans innovants. Ceci implique le développement des collectifs tels que le *Réseau semence paysanne* en France qui sont dédiés à une préoccupation spécifique.

Deuxièmement, il est nécessaire d'élaborer des espaces de délibération permettant l'échange entre savoirs

paysans et scientifiques. Ceci afin de formuler des recherches collaboratives orientées vers la pratique et l'action. Troisièmement, les citoyens sont à associer de manière active et participative. En tant que consommateurs et acteurs politiques, ils ont la possibilité d'orienter la redéfinition du système alimentaire et le soutien à une agriculture paysanne.

Au fil des réflexions, la nécessité d'intégrer plus de paysans dans ce groupe de travail est apparue essentielle. Il est ainsi déterminant pour la délégation suisse romande d'inviter et de motiver des paysans à participer aux prochaines rencontres.

Au programme

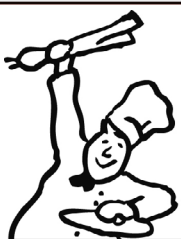
En suivant ces axes, les rencontres subséquentes aborderont différentes thématiques selon les spécificités de chaque partenaire. Du 7 au 9 juillet 2014, à Florac (France), le fil rouge sera consacré au cas du Réseau Semences Paysannes avec entre autres la visite d'un site de sélection participative et des rencontres des paysans du RSP. En février 2015, ce sera au tour de la FRACP, en partenariat avec Uniterre, de mettre l'accent sur les innovations liées aux initiatives ACP et la participation citoyenne. La dernière rencontre se tiendra à Coventry (Grande-Bretagne), en juin 2015, avec la collaboration de différentes organisations paysannes britanniques.

Julien Vuilleumier
Université de Neuchâtel

Semaine du Goût 2014 du 18 au 28 septembre

Inscriptions prolongées jusqu'au 30 mai

Membres d'Uniterre, inscrivez gratuitement un événement!
021 601 74 67
info@uniterre.ch



SEMAINE DU GOÛT



La ligne nature

Metrabol
BOLUS naturel après-vélage
Nettoyage et tonus

Taritral
TARIR avec la nature
sans antibiotique

Parabol
en cas de cellules
somatiques

LGC SA
ONLINE SHOP 1627 Vaulruz
www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

AGROÉCOLOGIE

Femmes, facteurs de changements

Le 17 décembre 2013, 60 signataires brésiliens s'unissaient pour affirmer qu'il n'y aura pas d'agroécologie sans féminisme. Parmi les voix qui s'élèvent: des chercheurs et des chercheuses, des mouvements de femmes rurales, des professeur-e-s, des militantes, des membres de groupe de travail universitaires, des réseaux, des ONG, etc. Toutes et tous investi-e-s dans l'agroécologie. Cette lettre vise à rappeler la nécessité de prendre en compte les travaux théoriques issus du féminisme, permettant d'explicitier et de combattre les formes d'oppression, afin que l'agroécologie soit en cohérence avec ses objectifs de repenser les agrosystèmes.

L'agroécologie est à la fois une science, un mouvement et une pratique. L'agroécologie est bien plus qu'un ensemble de pratiques agricoles durables. Il s'agit d'une approche agricole portant une attention particulière à l'environnement, aux problèmes sociaux et qui met l'accent non seulement sur la production, mais aussi sur la viabilité écologique du système de production. L'agroécologie vise à appuyer la transition des modèles actuels d'agriculture et de développement rural, considérés comme non durables, vers des modèles durables. Les savoirs et les rôles des agriculteurs et des agricultrices, des paysans et des paysannes, s'allient aux savoirs scientifiques dans cette démarche. Il ne s'agit donc pas uniquement de méthodes agricoles. L'agroécologie nécessite également de considérer les formes d'organisations sociales, économiques et politiques dans lesquelles s'inscrivent ces méthodes.

Au Brésil, l'émergence de l'agroécologie provient de différents types de mouvements qui émergent dans les années 1970. Il s'agit de promouvoir des formes d'agriculture alternative et de dénoncer les effets de la modernisation agricole. Sont au cœur du débat: la contamination par les pesticides, la détérioration de l'environnement ainsi que l'exclusion sociale des petit-e-s paysan-ne-s. La dimension sociale est au centre de la démarche agroécologique et les acteurs et actrices de ce modèle sont bien les personnes travaillant chaque jour dans le champ agricole.

L'agroécologie: vers une transformation sociale

Actuellement, les débats au Brésil appréhendent l'agroécologie comme la définition d'un paradigme de développement, comme une base conceptuelle pour un changement général de modèle agricole et de développement rural, en opposition avec l'agro-industrie. Pour les défenseurs et défenseuses de l'agroécologie, l'augmentation de la productivité et de la rentabilité ne peut pas être l'objectif principal de la production agricole. Il est prioritaire de garantir une survie digne pour les personnes qui vivent de ces activités et la survie de la planète avec l'utilisation de techniques de gestion durable des ressources et de préservation de la biodiversité. Cette proposition ne se limite pas à l'agriculture mais vise une société durable. Les mouvements

agroécologiques brésiliens soutiennent une transformation sociale et proposent de construire un autre mode de vie dans lequel les valeurs éthiques de justice sociale et d'équité gagnent en importance. La lutte contre les inégalités entre hommes et femmes dans le milieu rural, comme la lutte contre les rapports de pouvoir entre générations ou entre groupes sociaux ethniques, sont partie intégrante de cette démarche.

Les questions posées dans cette lettre publiée en décembre 2013 sont cruciales: est-il possible de transformer la réalité du point de vue du paradigme productif et environnemental sans changer les relations entre hommes et femmes? Sans considérer la répartition inégale des ressources productives, la division sexuelle du travail et la non-reconnaissance de la contribution des femmes aux connaissances traditionnelles sur la gestion environnementale, des connaissances liées à leur rôle assigné socialement? Sans reconnaître que les femmes sont empêchées de participer en tant que citoyennes à la plupart des activités relatives au développement rural?

L'agroécologie: penser les inégalités

Les agricultrices font partie des catégories sociales parmi les plus vulnérables de la société brésilienne. Lorsqu'elles sont rémunérées, elles perçoivent 38% du revenu des hommes vivant de l'agriculture. Elles sont cinq millions à travailler sans rien percevoir. Elles représentent un des secteurs les plus organisés des mouvements paysans. Depuis les années 1990, elles se battent au sein des syndicats comme la Confédération nationale des travailleurs en agriculture (Contag), au sein des mouvements collectifs comme le Mouvement des sans-terre (MST) mais elles s'organisent également en organisations autonomes non mixtes (Mouvement des femmes paysannes, Mouvement des femmes travailleuses rurales du nord-est, etc.). Ceux qui se sont autodéfinis mouvements de femmes rurales au Brésil expriment, depuis lors, de ferventes critiques sur la politique agricole néolibérale. En 1995, lors de la première rencontre nationale des femmes travailleuses rurales, regroupant 22 représentations de femmes de 17 Etats du Brésil, le modèle de développement à porter fait partie intégrante des débats. Comme le



Source: Bulletin du 6ème Congrès du MST, 1-10 février 2014

sont les réflexions sur les relations de genre et sur le rôle des femmes dans les familles et dans la société. Les femmes rurales revendiquent des changements dans la division sexuelle du travail, questionnent l'absence ou le manque de pouvoir au sein de la sphère privée et dénoncent les violences faites aux femmes. Leurs luttes visent la défense d'un autre modèle de développement autour de nouvelles alternatives de production basées sur l'agroécologie avec comme cible l'être humain (Journal des Sans Terre, 1995).

Les Marches des Marguerites, organisées en 2000, 2003, 2007, 2011 et 2014 sont des mobilisations collectives, symbole de la lutte des femmes rurales. En 2007, la 3ème Marche des Marguerites réunit 30 000 participantes qui revendiquent la reconnaissance des femmes en tant que travailleuses agricoles, la réforme agraire avec accès à la terre pour les femmes, le développement des droits des travailleuses et des droits sociaux connexes, etc. et proposent de promouvoir l'agroécologie comme base pour construire un nouveau modèle productif.

Les mobilisations des femmes rurales montrent leur volonté à favoriser des expériences de transition des modèles actuels de développement agricole vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, des ressources naturelles et promouvant des relations davantage égalitaires. L'agroécologie, pensée comme un système agricole mais aussi comme un paradigme, représente

un des modèles portés par les différents mouvements de femmes rurales. Ainsi, des représentantes du monde académique, de la société civile, se mobilisent aujourd'hui pour crier haut et fort que l'agroécologie sera féministe ou ne sera pas.

Héloïse Prévost
Doctorante en sociologie
Laboratoire Dynamiques rurales,
Université de Toulouse 2-le mirail
France

Quelques références:

- ESMERALDO, G. G. S. L. Des femmes en mouvement, la naissance d. In: Hélène Guétat-Bernard. (Org.). Féminin - Masculin Genre et Agricultures Familiales. 1ed. Lyon: Editions Quae, 2014, v. 01, p. 75-85.
- SILIPRANDI, E. *Mulheres Agricultoras no Brasil: sujeitos políticos na luta por soberania e segurança alimentar*. Pensamiento iberoamericano, v. 9, p. 169-184, 2011.
- WEZEL A. et al. 2009. *Agroecology as a science, movement or practice* Agronomy for Sustainable Development, 29 : 503-515.
- NOBRE, M. *Quando la libération des femmes rencontre la libération des semences*, Mouvements, 2005/4no 41, p. 70-75. DOI: 10.3917/mouv.041.0070.

Retrouvez les références complètes sur le site internet d'Uniterre.

BILAN DE L'AG DE LA FRACP

2014, une année riche en perspective

Le 13 mars dernier, la Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité (FRACP) tenait son assemblée générale. Une soirée riche en débats et décisions. Une grande majorité des structures romandes ont répondu présentes.

Les membres ont également pu remercier chaleureusement les membres démissionnaires du comité, à savoir la Présidente Natacha Porcher et le membre Joseph Zisyadis. Luc Bardet de Croqu'erre à Romont et Fabienne Tschanz, secrétaire administrative des Jardins d'Ouchy et du Flon à Lausanne, se sont d'autre part joints au comité en tant que nouveaux membres. L'assemblée n'a pu élire de Président. Cette charge incombe dès lors au nouveau comité. Ce dernier se compose de cinq membres et du secrétaire. Julia Panetti a été réélue comme trésorière, Flore Binggeli et Dominique Chenu restent au comité comme membre. Nicolas Bezençon poursuit son mandat de secrétaire.

Budget 2014, la grande question

Parmi les points importants, les membres ont passablement discuté du budget 2014. En effet, durant l'année 2013, les membres ont longuement discuté des objectifs de la FRACP. Pour les remplir, un poste de salarié a été créé en 2013 déjà. Pour le financer, le barème des cotisations a été complètement remanié. Il est aujourd'hui lié au chiffre d'affaires et donc à une relation de confiance entre la Fédération et ses membres. Il était donc difficile pour le comité de présenter un budget sans connaître le niveau des rentrées de cotisation. Deux budgets ont donc été présentés: l'un optimiste et l'autre plus pessimiste. Sur la base des cotisations déjà en caisse, les membres ont finalement approuvé la version optimiste d'une vingtaine de milliers de francs. Ils croient aux rôles-clés que devra endosser la Fédération à l'avenir.

Création d'un fonds de soutien aux initiatives

Les membres ont approuvé l'idée d'ajouter une ligne au bilan, intitulée *Soutien aux initiatives*. Il est destiné,

entre autres, à soutenir financièrement des actions collectives des membres. Cela pourrait être, par exemple, des actions de promotion ou de vulgarisation auprès du grand public. Les modalités d'utilisation de ce fond ne sont pas encore définies. Un groupe de travail s'y penchera cette année normalement.

Une charte à faire connaître

Pour adhérer, chaque membre est tenu de respecter la charte de la Fédération. Afin qu'elle soit mieux connue et respectée, les membres ont décidé d'en améliorer sa diffusion. Elle va être traduite en allemand et devra être signée par le ou les responsables de la structure - dans le cas où les producteurs sont salariés - ou par les producteurs eux-mêmes s'ils sont indépendants.

Vers une gestion OpenSource?

Alwin Egger, de la structure d'ACP Soliterre à Berne, a présenté son projet de programme informatique. Il est en train de développer, spécialement pour les structures d'ACP, un programme de gestion OpenSource. Ce dernier intégrera la facturation et la gestion des membres. Afin de répondre au maximum aux besoins des futurs utilisateurs, il a diffusé un questionnaire aux membres de la FRACP. Dès leur retour, une première version pourra être développée et testée. Cela pourrait être pour la fin de l'année.

Activités FRACP 2014, c'est riche et diversifié!

Il y a d'abord le brunch annuel des structures d'ACP. Cette rencontre, ouverte aux membres et aux personnes intéressées, se déroulera vraisemblablement le 20 juillet à 10h chez la famille Pache, de la Ferme du Taulard à Romanel. Cette rencontre sera l'occasion de visiter la ferme et de débattre, de manière plus ou moins formelle, des sujets d'actua-



lité de la Fédération et de l'agriculture contractuelle en général.

Le 23 mai, la FRACP et les ACP lausannoises (Les Jardins d'Ouchy, du Flon et du Nord, Le panier à deux roues et la Ferme du Taulard) seront partenaires de la Fête des Voisins 2014 à Lausanne. Elles participeront à la promotion de l'événement et organiseront le concours. Comme gain, un abonnement d'une année dans l'une des structures d'ACP partenaires. Une belle action de promotion qui touchera chaque foyer lausannois.

Les rencontres entre toutes les structures d'ACP à Genève vont se poursuivre. Elles permettent de planifier les actions de promotion commune et de discuter des nombreux sujets d'actualité.

La FRACP est également partenaire d'un projet européen, intitulé Démocratisation de la recherche agronomique et comment améliorer la circulation des connaissances entre paysans, consommateurs et les chercheurs. Dans ce cadre, elle doit organiser un atelier participatif au début de l'année 2015 en Suisse (voir article en page 6).

La FRACP suit également les discussions qui ont commencé à Genève concernant l'organisation de la première Alternatiba suisse en septembre 2015. Il s'agit d'un salon des Alternatives, dans lequel l'agriculture contractuelle pourrait avoir une bonne place pour s'exprimer et faire de la promotion.

L'assemblée générale s'est terminée par une succulente agape canadienne autour d'un verre de Gamay. Un bon départ pour 2014 qui s'annonce comme un grand cru.

Nicolas Bezençon

Agenda

Infos: www.uniterre.ch>Agenda

Les sections bougent, de nombreuses activités se passent, voient le jour dans vos sections. N'hésitez pas à prendre contact! Les sections vivent avec vous. Vous y avez votre place!

Proposition de partenariat

Exploitation agricole à Ferlens recherche un/des jeunes souhaitant développer la partie arboricole de la ferme, dans une démarche de type contractuelle. À discuter.

Info sur uniterre.ch dans la rubrique Dossier Accès à la terre / Jeunes
Contact: alexdelisle78@yahoo.fr ou 079 669 42 33

En français ou en allemand?

Ce journal peut être lu en français et en allemand. La version allemande est publiée en 4 pages, la version française dispose de 8 pages. Certains reçoivent peut-être inutilement, les deux versions. Si vous recevez aujourd'hui le journal en français, mais préférez le recevoir en l'allemand, ou vice versa, contactez-nous par téléphone ou par courriel pour faire le changement.

Journal? Auf Französisch? Auf Deutsch?

Das Journal erscheint in einer französischen und in einer deutschen Fassung. Die deutsche Fassung erscheint jeweils mit 4 Seiten - die französische Fassung hat 8 Seiten. Manche bekommen vielleicht auch unnötiger Weise die beiden Versionen. Personen, die heute das Journal auf französisch bekommen, es aber lieber auf deutsch erhalten wollen, - oder umgekehrt - melden sich bitte per Telefon oder Mail.

Info : 021 601 74 67 ou info@uniterre.ch



Uniterre utilise les logiciels Crésus. Et vous ? Maintenant avec plan comptable pour l'agriculture !
Crésus Comptabilité, Crésus Salaires et Crésus Facturation : le trio gagnant

www.cresus.ch



www.uniterre.ch

Responsable du journal:
Marie-Eve Cardinal, me.cardinal@uniterre.ch

Imprimerie, annonces:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs, 1450 Sainte-Croix, Tél. 024 454 11 26

Secrétariat du syndicat:
Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne.
Tél: 021 601 74 67, Fax 021 617 51 75,
Courriel: info@uniterre.ch

Abonnements et changements d'adresse:
Aline Franel, 2105 Travers Tél. 032 863 20 92,
a.franel@uniterre.ch

Cotisations annuelles Paysan: Fr. 200.-
Sympathisant: Fr. 150.- **Soutien:** Fr. 400.-
CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen, Compte Uniterre
No 28496.55, 1564 Domdidier

Commission «par l de lait, 1.- pour le paysan»:
Nicolas Bezençon, 021 601 74 67, lait@uniterre.ch
Commission grandes cultures et viande:
Nicolas Bezençon, gcvlande@uniterre.ch

Commission internationale Uniterre:
Rudi Berli, av. des Gares 15, 1201 Genève
Tél. 078 707 78 83, ciu@uniterre.ch
Coordination Européenne Via Campesina:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch
Commission vente directe:
Nicolas Bezençon, n.bezencon@uniterre.ch
Commission jeunes-accès à la terre:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch